



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

**Séance du 26 septembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois le vingt-six septembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

**PRESENTS :** MM FAU- MONTAGNE -MME-FADDI AJCHENBAUM-FRASSIN- MM-GARDELLE-LAROCHE-LENCOU-VIALA-RAMUSCELLO-RICARD-VERHNES-BOUTIE-BAZART-BRESSOLLES-AYRAL-BARBERA-MOULET-GALZIN- GAYRAUD- MME VALERO -RABOU-

**EXCUSES :** MME BONNASSIEUX -ARMENGAUD -MM- DAGUZAN-VANDENDRIESSCHE- ALBERT

**PROCURATION :**MM OURCET a donné procuration à MM BOUTTES

MM NUNES a donné procuration à MM MAURIES- MM VIALA a donné procuration à MM JULIE -MM MAZARS a donné procuration à MM FRANCK- MM CURETTI a donné procuration à MM GARDELLE- MM COLOMBIER a donné procuration à MME SAUNAL- MME KAZIMIERZACK a donné procuration à MM PECH

**N° 2023/122**

**Objet : EHPAD Résidence La Grèze : Augmentation de crédits- notification produits de la tarification**

Vu l'arrêté du Président du Département du Tarn portant fixation des tarifs hébergement et dépendance applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023,

Vu la notification budgétaire n°1 du forfait soins 2023 de l'Agence Régionale de Santé en date du 26 juin 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, a approuvé à la majorité : (3 contres : GARDELLE-LAROCHE-CURETTI)

- Approuve la décision modificative du Budget Annexe EHPAD 2023 Résidence La Grèze prévoyant des augmentations de crédits comme détaillées ci-dessous :

Objet des dépenses	Augmentation de crédits				Observations
	Dépenses		Recettes		
	Chapitre et article	Sommes	Chapitre et article	Sommes	
<b><u>FONCTIONNEMENT</u></b>					
	62113	7 000,00 €			
Personnel médical	6282	13 000,00 €			
Prestation d'alimentat. à l'extérieur	64131	12 083,37 €			

Médecine du travail				
EHPAD – Héb permanent résidents affiliés à la sécu			735111	24 883.37 €
EHPAD- Usager part hébergement – tarif jour socle			735311	-18 183.50 €
EHPAD- forfait global dépendance			7352121	-4538.04 €
<b><u>INVESTISSEMENT</u></b>				
Agencement des constructions	2135	5 000,00 €		
Matériel de bureau et informatique	2183	8 000,00 €		
Mobilier	2184	1 800,00 €		
	10222			
	1681			
			FCTVA	2 450,00 €
			Autres emprunts	1,00€

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Le Président,  
Thierry BARDOU

Le secrétaire de séance,  
Eric BOUTES

